

dimanche 14 mai 2006

L'architecture et les politiques hygiénistes

Des bonnes œuvres aux acquis sociaux



Couverture : Le projet de bains publics à l'angle des rues Victor-Hugo et Florian. Élévation.
Intérieur de couverture : Nourrissons et nourrices de la crèche Berthier dans les années 60.

Nous continuons avec ce parcours d'architecture, qui concerne cette fois la traduction des politiques hygiénistes dans les bâtiments publics qui leur sont dévolus, notre visite du patrimoine de Pantin.

Ces établissements emblématiques de notre commune, la piscine, les bains-douches, la crèche des Courtilières ou encore le centre médico psychologique, sont le résultat de la volonté politique d'élus soucieux du mieux être de leurs concitoyens. Ces objectifs sont encore ceux de notre municipalité. Certains de ces édifices ont été réhabilités. D'autres devront l'être. Mieux les connaître permet de mieux les faire évoluer en lien avec une réflexion sur leurs missions et leurs fonctions.

Je vous souhaite une promenade instructive dans ce Pantin d'hier et d'aujourd'hui, accompagné par ce livret particulièrement bien documenté et utile à une juste appréciation de notre patrimoine commun.

Nathalie Berlu
adjointe au maire
déléguée à la Culture
et à la Communication



Rémi Rouyer

*architecte et maître-assistant
à l'École nationale supérieure
d'architecture de Versailles*

L'architecture et les politiques hygiénistes

S'il est difficile d'établir des relations directes entre les politiques de santé publique et l'architecture au cours du XIX^e et du XX^e siècle - il serait absurde de qualifier certains espaces de « pathogènes » -, une analyse du contexte social et culturel dans lequel émergent les projets d'assainissement urbain et le développement des équipements publics en banlieue parisienne, n'en demeure pas moins pertinente. En effet, les liens entre l'aménagement du territoire, l'espace, le corps et le confort domestique s'inscrivent dans une histoire des pratiques et des systèmes de représentation et de symbolisation de l'hygiénisme, dans laquelle celle de Pantin a toute sa place. Vouloir déterminer précisément les origines des mouvements hygiénistes aurait peu de sens, tant la culture médicale et les soins liés au corps relèvent de gestes et de rituels très divers, propres à chaque période. Pourtant l'espace urbain, les lieux publics et l'habitat d'aujourd'hui s'inscrivent dans une histoire marquée par une prise de conscience de la nécessité d'éradiquer l'insalubrité et les maladies contagieuses, par des pratiques collectives et des politiques publiques.

La périphérie parisienne est le plus souvent regardée comme le lieu de l'expansion industrielle d'un côté, et celui du développement résidentiel de l'autre, au détriment de l'agriculture. C'est aussi et ce jusqu'au XX^e siècle, le lieu du traitement des déchets ménagers et industriels que la capitale rejette. Des pans entiers de la banlieue parisienne sont dévolus à cette économie du recyclage ou de l'industrie la plus polluante, qui produit une forte ségrégation spatiale et conduit à l'enclavement de certains de ces territoires périphériques (André Guillerme et al., *Dangereux, insalubres et incommodes*). D'aucuns désignent ce processus comme celui d'une « déterritorialisation », qui n'empêche nullement l'installation d'une partie de la population dans des conditions de salubrité parfois très difficiles, sous la pression démographique et immobilière à l'intérieur de Paris.

La réflexion hygiéniste dans l'aménagement urbain est d'abord l'apanage des médecins au XVIII^e siècle, avant de devenir au siècle suivant celui des ingénieurs, en particulier dans le domaine des infrastructures et du développement des réseaux d'assainissement (Sabine Barles, *La ville délétère*). Trop souvent, l'hygiénisme est uniquement associé à l'éradication des quartiers insalubres et à l'ouverture de percées et de grandes places dans les tissus urbains denses pour amener air et lumière, alors qu'il se développe dans un premier temps, non seulement dans la rationalisation des systèmes d'alimentation en eau potable et d'évacuation (égouts, enlèvement des ordures, traitements des eaux usées par épandage...), mais aussi dans la gestion du sol (imperméabilisation notamment) et du sous-sol. Ces questions de santé publique n'apparaissent dans les réflexions sur l'urbanisme que dans la seconde moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle,

discours dans lesquels les métaphores médicales tiennent une place prépondérante. Nombre d'architectes et d'urbanistes continueront à évoquer jusque dans les années 1930, les termes médicaux de gangrène et de cancer ou encore les techniques chirurgicales d'ablation ou d'amputation, pour dramatiser leurs discours sur l'insalubrité urbaine alors que les antibiotiques, qui feront leur apparition quelques années plus tard, constitueront un outil bien plus efficace des politiques de santé publique. D'une certaine manière, la stratégie des architectes et des urbanistes consiste en une transposition du monde médical dans celui du projet architectural et urbain. Dans l'impossibilité d'agir eux-mêmes sur les conditions de salubrité, ils inventent des représentations des modes d'action dans leur projet et dans la communication sur ceux-ci.

L'histoire urbaine de Pantin n'échappe pas à ces cycles historiques qui permettent de comprendre comment les politiques nationales et locales constituent peu à peu des systèmes de représentation de ces questions de salubrité, tant par la mise en place de politiques d'acculturation des règles d'hygiène les plus élémentaires que chacun peut individuellement intégrer dans ses pratiques quotidiennes, que par l'apparition de programmes de réseaux et d'équipements publics inscrits dans des démarches plus collectives. À ce titre, le développement des équipements scolaires et des premiers dispensaires à la fin du XIX^e siècle est l'occasion de développer un apprentissage de l'hygiène et de la santé. Pantin accuse d'ailleurs un retard en la matière vis-à-vis des communes voisines en dépit de la circulaire préfectorale du 10 août 1900 sur le bien-fondé des dispensaires communaux. En effet le premier dispensaire de Pantin est dû à une initiative philanthropique, subventionnée par les communes et le département de la Seine.

Il s'agit de la *Société du dispensaire gratuit de Pantin-Aubervilliers pour les enfants indigents malades* (janvier 1895) qui pendant plus de deux décennies, soignera annuellement près de 1 500 enfants. Une première initiative intercommunale avec Bagnolet, Les Lilas et le Pré-Saint-Gervais permet d'inaugurer un hospice dans le quartier de la Seigneurie fin 1893. Bien qu'en 1906 ouvre le premier dispensaire communal (rue de l'Alliance, auj. E. & M.-L. Cornet), un sévère déficit se fait sentir dans un Pantin qui compte déjà près de 30 000 habitants. Cette carence, à laquelle vient s'ajouter un manque d'équipements à vocation sociale et sanitaire (orphelinat, crèches, bains publics...), ne sera véritablement comblée qu'après la Première guerre mondiale, avec l'élection du maire SFIO Charles Auray en 1919. Mû par la nouvelle culture politique qui s'instaure alors à la tête de la municipalité,

un ambitieux programme de bâtiments publics voit le jour, rendu possible par un important soutien financier du département de la Seine. Charles Auray, Sénateur-Maire de Pantin, s'inscrit dans la lignée qui anime les élus départementaux, opposés politiquement à ceux de Paris. Ils vont lancer à partir de 1925 autour de la capitale, un programme de construction de logements (essentiellement sous forme de cités-jardins), dont Henri Sellier, Sénateur-Maire également de Suresnes, prend la tête. À ce mouvement régional, s'ajoutent des initiatives communales et inter-communales d'équipements publics. D'une manière ou d'une autre, il s'agit de trouver les moyens de lutter contre l'insalubrité qui touche particulièrement Paris et sa région, une grande majorité d'immeubles construits au cours du XIX^e siècle ne répondant plus aux modes de vie et aux nouvelles pratiques sociales en matière d'hygiène.



AM Pantin 3fi4475

René Breteau propose ses ambulances à la municipalité de Pantin.

Projet de bains publics, 1890-1895, maître d'œuvre et maître d'ouvrage inconnus

C'est pour une vaste parcelle située à l'angle des rues Victor Hugo et Florian qu'a été imaginé cet étonnant projet de bains publics qui, s'il n'a jamais vu le jour, préfigure le programme d'une piscine moderne semblable à l'équipement municipal construit au siècle suivant et toujours en activité aujourd'hui. Les dessins aquarellés conservés aux Archives municipales dévoilent une disposition bipartite des installations avec d'un côté, un grand espace collectif dévolu au bain public et de l'autre, une succession de cabines pour le bain individuel. Le premier est constitué d'une grande nef abritant un bassin et entourée sur plusieurs niveaux de galeries distribuant en cursives des vestiaires individuels,

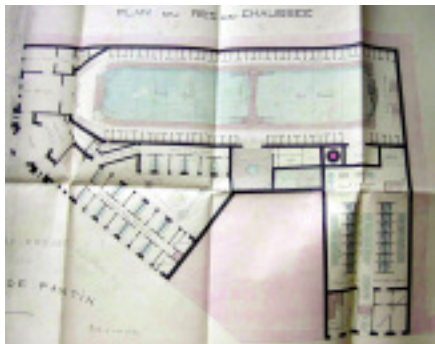
l'ensemble est surmonté d'une verrière pour apporter à ce microcosme, où se mêlent jeux aquatiques et végétation luxuriante, une lumière naturelle.

La seconde partie est occupée par les services liés aux soins du corps et à l'hygiène individuelle. Les concepteurs ont imaginé une architecture avec des charpentes métalliques et un remplissage en briques polychromes qui vient se dissimuler derrière des façades en maçonnerie de pierre, alignées sur les deux rues et reprenant les codes de l'urbanisme monumental (rotonde d'angle, travées régulières, transposition du langage de l'architecture classique...).

Ce projet s'inscrit dans la lignée des premiers édifices liés aux plaisirs du bain et à l'agrément dans lesquels la référence au thermalisme est omniprésente.



AM Pantin mo19



Le projet de bains publics à l'angle des rues Victor-Hugo et Florian. Plan.

Le corps sort alors de la sphère domestique où il restait confiné et pénètre dans la sphère publique. Ce mouvement de sociabilisation du corps accompagne et encourage le développement des premières stations balnéaires comme Cabourg ou Biarritz dans les années 1850-1860. À ces « luna-parks » thermaux de la fin du XIX^e siècle se substitueront des équipements davantage tournés sur

la pratique sportive et la performance physique comme les piscines, les stades et autres terrains de jeux.

Si ce projet privé de bains publics n'a pas été réalisé, il témoigne à cette époque de l'absence de distinction entre ce qui relève des pratiques d'agrément et des pratiques « utilitaires ». Ce n'est qu'au début du XX^e siècle, et plus spécifiquement pour Pantin dans la période de l'entre-deux-guerres, que salubrité et hygiène prennent une place plus importante dans l'espace public, par des systèmes de représentation des politiques de santé et d'éducation, incarnés dans des programmes municipaux tels que les dispensaires, les crèches et autres « gouttes de lait », les hospices de vieillards, l'école de plein-air ou encore les équipements sportifs, ou la piscine conçue par le jeune architecte Charles Auray, fils du député-maire de Pantin, et l'ingénieur de la Compagnie générale des eaux (CGE), Jean Molinié.



Hospice intercommunal de Pantin, des Lilas, du Pré-Saint-Gervais et de Bagnolet, inauguré en 1893, architecte M. Lequeux.





Piscine municipale, 49 avenue du Général Leclerc, 1937 Charles Auray, architecte, et Jean Molinié, ingénieur

L'implantation de cette piscine au nord du canal et à proximité de la mairie s'inscrit dans le projet plus vaste d'une usine de pompage et de traitement des eaux qui procure directement une eau chaude à 26°C nécessaire au fonctionnement de ces bains municipaux. La piscine prend place dans un vaste corps de bâtiment parallélépipédique. La disposition intérieure reprend l'organisation type des piscines de l'époque. À Paris, la piscine Molitor (1929) dans le XVI^e arrondissement ou celle de Pontoise (1934) dans le V^e arrondissement sont construites selon cette disposition. Un vaste bassin central de 33,30 par 12,50 mètres est entouré par des galeries en coursives, réparties sur deux niveaux et distribuant cabines individuelles, vestiaires,

sanitaires, salles d'exercice physique. Ces distributions font office de balcons pour le public durant les compétitions. La profondeur du bassin varie de 75 cm à 3,30 m. Le volume laissé libre au-dessus du bassin est mis en valeur par l'éclairage zénithal d'une grande verrière dans le toit terrasse. Les circulations ont largement conditionné la disposition intérieure, le circuit des personnes habillées et des personnes en maillot est clairement distinct, un jeu d'escaliers permet cette séparation. Un grand axe de composition longitudinale marque l'organisation de l'édifice et le découpe en deux parties symétriques. À ses extrémités, il est ponctué d'un côté par l'entrée principale dotée d'une loge vitrée semi-cylindrique, et de l'autre côté par le plongeur qui se détache sur un mur courbe. À l'origine, ce dispositif donnait à l'ensemble une allure théâtrale qui mettait en scène les grandes rencontres sportives très populaires à l'époque.



AM Pantin 2fi626



Plongeon. 1980.

L'ossature est en béton armé, la trame régulière est donnée par les dimensions du bassin. Dans la largeur, l'ossature type est constituée aux extrémités de deux piles prises dans l'épaisseur des cabines à l'étage et faisant colonnade au rez-de-chaussée autour du bassin. Pour franchir d'un seul tenant le bassin, la portée centrale est de 14 m, disposée dans l'alignement de ces piles extérieures. Dans la longueur, cette trame est répétée tous les 4 à 5 mètres. Les façades de la piscine n'ont aucun rôle porteur, elles sont constituées de briques rouges produites par les Comptoirs tuiliers du Nord. Le travail sur le revêtement extérieur est particulièrement dépouillé, hormis les entourages de fenêtres en béton, tout ornement est proscrit. Pour marquer cette absence de fonction structurelle, les façades latérales

sont dotées de grandes ouvertures en longueur qui traversent toute la profondeur de l'édifice et expriment nettement l'idée que les descentes de charge sont internes à l'édifice et non en façade. Un très grand soin a été apporté à la mise en œuvre de cet édifice, en particulier dans le second œuvre pour les matériaux de revêtement intérieur et les céramiques polychromes.

S'il est peu fait mention de l'Hôtel de ville d'Hilversum dans les publications d'époque, Charles Auray reconnaîtra plus tard l'influence que l'ambitieuse réalisation de Willem Dudok aux Pays-Bas (1924) a pu avoir sur la conception de la piscine pantinoise, plus modeste, en particulier dans la volumétrie extérieure et l'appareillage de briques, striant horizontalement les façades.



L'Hôtel de Ville d'Hilversum en 2005.



Dispensaire et centre d'hygiène sociale, rues Berthier et Sainte-Marguerite, 1927-1933, Désiré Letailleux, architecte

Cet équipement constitue le premier dispensaire municipal dont se dote Pantin, après avoir délégué pendant de nombreuses années cette activité à des initiatives philanthropiques. Il abrite un programme mixte de deux dispensaires (médecine générale et petite chirurgie d'une part, programme antivénérien d'autre part), d'une consultation prénatale et natale, d'un service destiné à la petite enfance incluant la distribution de lait (appelé « Goutte de lait »), d'un service d'actinologie (traitements aux ultra-violets) ainsi que d'une crèche de 60 berceaux donnant sur la rue Sainte-Marguerite. La première Goutte de Lait avait vu le jour en 1892 dans le quartier parisien de Belleville sous l'impulsion du docteur Gaston Variot.

Photo ND - AM Pantin



Porte du centre de santé rue Sainte-Marguerite.



AM Pantin 311482

Dessin de la façade de la Goutte de Lait sur la rue Berthier.

Si le nom de l'architecte municipal n'est pas clairement mentionné sur les documents d'archives, son traitement architectural reprend la codification habituelle des édifices publics de l'entre-deux-guerres. Dotés d'ossatures et de toits-terrasses en béton armé, déjà très couramment utilisés par les entrepreneurs, les bâtiments comprennent dans leurs façades en chaînage de maçonnerie associant pierres naturelles, pierres reconstituées et briques, de larges fenêtres à vantaux procurant lumière et ventilation naturelles. Le logement de fonction, situé au 2^e étage, bénéficie lui d'une toiture traditionnelle à deux pans abritant un comble.

Répartie sur quatre niveaux dont un en sous-sol, la disposition cherche à rendre compte d'une organisation « scientifique » de l'espace, répondant aux strictes normes médicales en matière de ségrégation des patients en fonction des soins et des pathologies. On comprend dans ce type d'édifice, comment l'architecte, s'il n'est pas lui-même l'acteur d'une quelconque prophylaxie, veut incarner celle-ci dans des figures de projet et des systèmes de représentation propres à l'imaginaire architectural. Dans cette même lignée, on peut aussi mentionner le projet non réalisé pour un office public d'hygiène sociale, par les architectes parisiens E. Gonnot et G. Albenque, situé rue des Sept Arpents.

Bains-douches municipaux, 42 avenue Édouard Vaillant, 1924- 1926, Désiré Letailleur, architecte

Parce que nombre de logements ne sont pas encore dotés de salles de bains, le développement spécifique des bains-douches, séparés de l'agrément de la baignade et voués à une vision plus fonctionnelle de la toilette, va s'amplifier sur Pantin dans l'entre-deux-guerres. L'architecte municipal, Désiré Letailleur conçoit ce bâtiment au fond d'une grande parcelle sur laquelle est déjà implantée la salle des fêtes (auj. salle Jacques Brel). Bien que sa situation à l'arrière n'appelle pas la disposition monumentale d'un emplacement face à la voie principale, Letailleur se conforme aux règles de la symétrie. Il organise le projet autour d'un pavillon central à deux niveaux, abritant au rez-de-chaussée l'entrée principale et la caisse, un logement de fonction au premier étage. Ce corps principal est flanqué de part et d'autre de deux ailes à un niveau faisant apparaître en symétrie la ségrégation hommes-femmes.

Photo ND - AM Pantin



Vue actuelle des bains-douches.



GGPS

Détail du décor des bains-douches.

Dans chaque aile, le traitement extérieur et le volume intérieur sont identiques : un grand espace divisé par une allée centrale qui distribue de part et d'autre les cabines individuelles de douches. L'éclairage naturel et la ventilation sont assurés par des fenêtres hautes placées en imposte et une verrière dans la toiture terrasse. Côté femmes, si la disposition est identique, quelques cabines plus spacieuses ont été dotées de baignoires. Seuls les toits-terrasses révèlent la présence de l'ossature en béton armé, dissimulée derrière les façades en appareillage de maçonnerie, comme pour l'architecture du dispensaire.

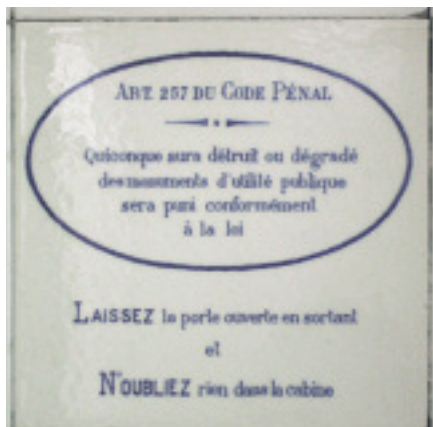


Photo ND - AM Pantin

Détail du décor des bains-douches.

Du même architecte, mentionnons les bains-douches de l'ancienne rue de Montreuil (auj. rue Ch.-Auray), construits en 1924 et intégrés aux équipements scolaires du quartier (auj. écoles C. Auray et P. Langevin). Leur disposition est plus simple, les parties hommes et femmes sont réunies dans un même bâtiment, séparées uniquement par une cloison haute.

Crèche des Courtilières, parc des Courtilières, 1958 Émile Aillaud, architecte

Cet équipement, géré par le département, fait partie du plan d'ensemble de la cité des Courtilières, conçu par Émile Aillaud entre 1958 et 1964. Situé au cœur du parc paysager délimité par les longs bâtiments d'habitation en serpent, l'édifice est doté d'une disposition en fer à cheval, de plain-pied, qui comprend une crèche et une PMI (Protection maternelle et infantile). Avec ses courbes et ses contre-courbes, le bâtiment produit des espaces qui, tout en étant réunis dans un même ensemble, ouvrent sur des orientations et des vues différentes. Cette géométrie curviligne se retrouve dans la nature du toit qui consiste en une série de coques en béton armé, couvrant chacune une salle particulière. En ne recourant à aucun angle droit, Aillaud entend produire des

qualités spatiales propres aux surfaces non planes, dont les figures réinterprètent le monde organique et le milieu naturel. Cet effet se trouve renforcé par les vitraux réalisés par Fabio Rieti, plasticien complice sur nombre de projets de l'architecte, qui évoquent l'univers marin. Cette transposition de formes organiques dans l'architecture a rassemblé nombre d'architectes et d'ingénieurs dans les années cinquante. Si l'architecte brésilien Oscar Niemeyer, qui est une des personnalités les plus marquantes de ce mouvement, réussit à transposer ces lignes engendrées par le monde naturel par un grand savoir-faire dans le dessin à main levée, d'autres comme l'Uruguayen Eladio Dieste déterminent les génératrices de ses enveloppes et parois, par le calcul des surfaces réglées. La crèche a subi, depuis son ouverture, quelques transformations qui parfois, ont pu altérer la qualité spatiale propre aux dispositifs imaginés par Émile Aillaud.



Photo IFA

La crèche au milieu du parc des Courtilières dans les années 60.

Centre Médico-Psychologique et Centre de Thérapie à Temps Partiel,

1 rue Lépine, pavillon 1921,
adjonction 1992,

J.L. Ducerf & J.L. Marc, BDM, architectes

Cet accueil de jour du centre hospitalier spécialisé de Ville Evrard est un lieu de consultation et d'accueil à temps partiel pour les personnes adultes souffrant de maladies mentales. Il est installé dans un pavillon construit en 1921. Le projet d'origine consiste en une maison d'habitation répartie sur deux niveaux qui, parce qu'elle est adossée à un mur mitoyen, fait d'un de ses pignons sa façade principale sur rue et bénéficie d'une cour répartie sur un seul côté. Cette disposition a permis dans le projet d'extension d'utiliser l'espace de la cour pour accroître la surface au sol de la maison, et réaliser un grand espace collectif en double hauteur, en surélevant légèrement le comble. Cette transformation se démarque clairement du pavillon d'origine en briques et meulières, utilisant un registre de grande toiture recouverte de zinc.



Photo ND - AM Pantin

Vue actuelle de l'extérieur du CMP.

Photo ND - AM Pantin

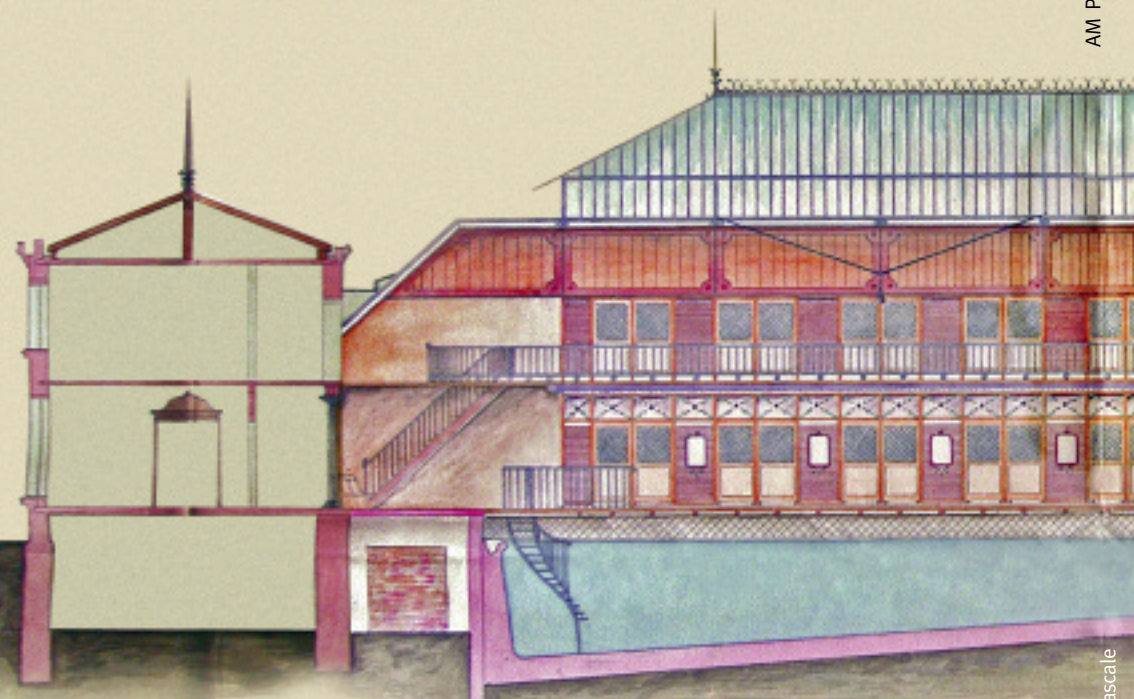


Vue actuelle de l'extérieur du CMP sur la rue Lépine.

Références bibliographiques :

- Lion Murard, Patrick Zylberman, *L'hygiène dans la République. La santé publique en France, ou l'utopie contrariée 1870-1918*, 1996, Fayard, Paris.
- Sabine Barles, *La ville délétère. Médecins et ingénieurs dans l'espace urbain XVIII^e-XIX^e siècle*, 1999, Éditions Champ Vallon, collection milieux, Seyssel.
- André Guillerme, Anne-Cécile Lefort, Gérard Jigaudon, *Dangereux, insalubres et incommodes. Paysages industriels en banlieue parisienne XIX^e-XX^e siècle*, 2004, Éditions Champ Vallon, collection milieux, Seyssel.





Parcours d'architecture organisé par le service archives-patrimoine

Texte de Rémi Rouyer,

architecte et maître-assistant

à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles

prochains rendez-vous :

Des bonnes œuvres aux acquis sociaux
Hygiène & santé dans la ville

Lecture d'archives

par Pierre-François Kettler

Mercredi 31 mai à 20 h

Salon d'honneur de l'hôtel de ville

Atelier de découverte des archives

(à partir d'une sélection de documents)

Judi 8 juin à 19 h 30

Salle de lecture des archives

Les bâtisseurs

Filmer les grands ensembles des
années trente aux années soixante

Judi 15 juin à 20 h 30 au Ciné 104

archives patrimoine

84-88 avenue du Général-Leclerc

ouvert du lundi au vendredi

de 9 h à 12 h 30

et de 13 h 30 à 17 h 30

sauf le vendredi matin

tél 01 49 15 39 99